

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CLICHY 74 RUE DE NEUILLY 92110 CLICHY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M Steephen MVOVI NKANZA, représentant de la société 6IX SERVICES, S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 59 RUE DE PONTHEU 75008 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Steephen MVOVI NKANZA

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 mai 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST141

Fax 01 55 90 10 73
Courriel : 06082@creditmutuel.fr
RCS Nanterre : Q 440 253 524